

Europe : des opportunités malgré un contexte complexe

Publié

5 Février 2021

Longueur

 1 minute(s) de lecture

C'est toujours le bon moment pour investir en Europe, sous réserve d'adopter la bonne approche.

Ces douze derniers mois, l'expression « s'attendre à l'inattendu » a pris un tout nouveau sens. 2020 a été une année agitée et riche en événements pour tous les gérants de fonds, peu importe la classe d'actifs ou la région. Ceux d'entre eux ayant réussi ne le doivent pas à la chance. C'est notamment le cas de Mark Denham et Keith Ney, dont le fonds Carmignac Portfolio Patrimoine Europe a généré un rendement annuel de 13,9%, le plaçant dans le premier percentile de sa catégorie Morningstar ⁽¹⁾.


Écoutez notre duo européen expliquer comment ils ont navigué 2020, et quelles sont leurs perspectives pour 2021.

L'Europe est une région complexe ; mais avec la bonne approche, cette complexité peut être transformée en opportunités

En savoir plus sur Carmignac Portfolio Patrimoine Europe :

[Visitez la page du fonds](#)

(1) Source : Carmignac, Morningstar, 31/12/2020. Pour la part A EUR acc. Performance 2020 – 13,86% pour le fonds versus 2,35% pour son indicateur de référence (50% STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis) + 50% BofA Merrill Lynch All Maturity All Euro Government. Rebalancé trimestriellement.). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). © 2020 Morningstar, Inc – Tous droits réservés. Catégorie Morningstar : EUR Moderate Allocation.



Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Acc

ISIN: LU1744628287

Durée minimum de placement recommandée



Principaux risques du Fonds

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

RISQUE DE CHANGE : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

MATERIEL PUBLICITAIRE. Ce document est destiné à des clients professionnels. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Carmignac Portfolio Patrimoine Europe est un compartiment de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KIID/DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, KIID/DICI, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KIID/DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • En Suisse : Les prospectus, KIID et les rapports annuels sont disponibles sur le site internet www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland), S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.